



## Invitation à participer à une formation

<b>Sujet</b>	<b>Produire ses plants biologiques de qualité pour être en autonomie sur sa ferme</b>		
<b>Date</b>	<b>Lundi 4 et lundi 11 décembre 2017 De 09H à 17H30</b>	<b>Lieu</b>	<p>Le 4/11 : Salle communale de Goutevernisse (31) puis Ferme de Corinne et Marc BONNEFOUS</p> <p>Le 11/12 : salle communale de Saint-Lizier (09) puis Ferme du GAEC En Ver't de Terre</p>
<b>Objectifs de la Formation</b>	<p><b>Acquérir les bases de la production de plants maraichers biologiques afin d'assurer un départ de qualité pour les cultures biologiques.</b></p> <p><b>Choisir les substrats (notamment le terreau) dont l'extraction a le plus faible impact sur l'environnement et gérer les arrosages de manière à économiser l'eau.</b></p> <p><b>Acquérir la satisfaction de gérer la plante de sa graine à son fruit pour augmenter son bien-être à produire des légumes de qualité répondant aux exigences de la clientèle.</b></p>		
<b>Programme</b>	<p><b>Programme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Première journée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perfectionner ses connaissances sur les semences potagères selon les familles botaniques.</li> <li>- Apprendre le phénomène de la germination des graines issues de la reproduction sexuée et maîtriser les conditions optimales du semis à la levée.</li> <li>- Présentation de la reproduction asexuée et de la conduite des semis pour les différentes productions maraîchères (laitues, tomates, épinards, poireaux,...).</li> <li>- Analyser les différentes tâches à accomplir pour les hiérarchiser et organiser le travail à réaliser en vue d'être efficace et de diminuer le temps consacré à cette partie du métier.</li> <li>- Étude pratique sur une exploitation maraîchère biologique de la mise en place d'un atelier de production de plants biologiques.</li> <li>- Consignes à respecter pour réussir les semis.</li> </ul> </li> <li>○ <b>Deuxième journée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du matériel de production de plants biologiques (motteuse, presse-mottes, alvéoles, caissettes, tables et supports) et de l'aménagement du local de production conçu pour gagner du temps et éviter le mal au dos.</li> <li>- Maîtriser le chauffage, la ventilation et l'arrosage pour aboutir à des plants sains et robustes qui produiront des légumes de qualité répondant aux exigences des différents débouchés commerciaux.</li> <li>- Choisir ses semences biologiques, ses variétés et conserver les semences pour avoir la satisfaction de gérer son atelier et être autonome par rapport aux fournisseurs.</li> <li>- Choisir les terreaux dont l'utilisation est la plus respectueuse de l'environnement.</li> <li>- Élaborer son calendrier de semis pour assurer la production continue des légumes satisfaisant les besoins des clients.</li> <li>- Visite pratique dans une entreprise de production de plants biologiques: étude de la conception de l'atelier de manière à être opérationnel dans son travail.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Intervenants :</b>  <b>Corinne BONNEFOUS</b>, maraîchère biologique avec 30 ans d'expérience.  <b>Un membre du GAEC En Ver't de Terre</b>, producteurs professionnels de plants de légumes biologiques.</p> <p><b>Organisatrice :</b> Delphine DA COSTA – ERABLES 31  <a href="mailto:legumes@bioariego.fr">legumes@bioariego.fr</a> - 06 49 23 24 44</p>		

## Infos pratiques

**PRISE EN CHARGE :** L'adhésion au CIVAM BIO 09 ou à ERABLES 31 est fortement souhaitée pour participer aux formations. Vous devez vous assurer que vous êtes éligible au fond de formation VIVEA (à jour de vos contributions MSA). Les ressortissants de VIVEA non à jour de leur contribution mais en possession d'un échéancier de paiement établi par la MSA sont éligibles. Les personnes en démarche d'installation sont éligibles mais devront fournir une attestation originale transmise par le point info installation.

« La demande de prise en charge a été validé par VIVEA, aussi le solde restant à votre charge est nul. Initialement le coût de la formation à la charge des participants était de 27 €/h/st ».

**ORGANISATION / INSCRIPTIONS / ATTESTATIONS :** Il est important de s'inscrire à l'avance, les formations sont annulées si le nombre de participant est trop faible. Une attestation sera délivrée à la fin de la formation à chaque participant.

**COVOITURAGE :** Si plusieurs agriculteurs viennent de la même zone géographique, les organisateurs peuvent, sur votre demande, vous mettre en relation pour constituer une voiture commune.

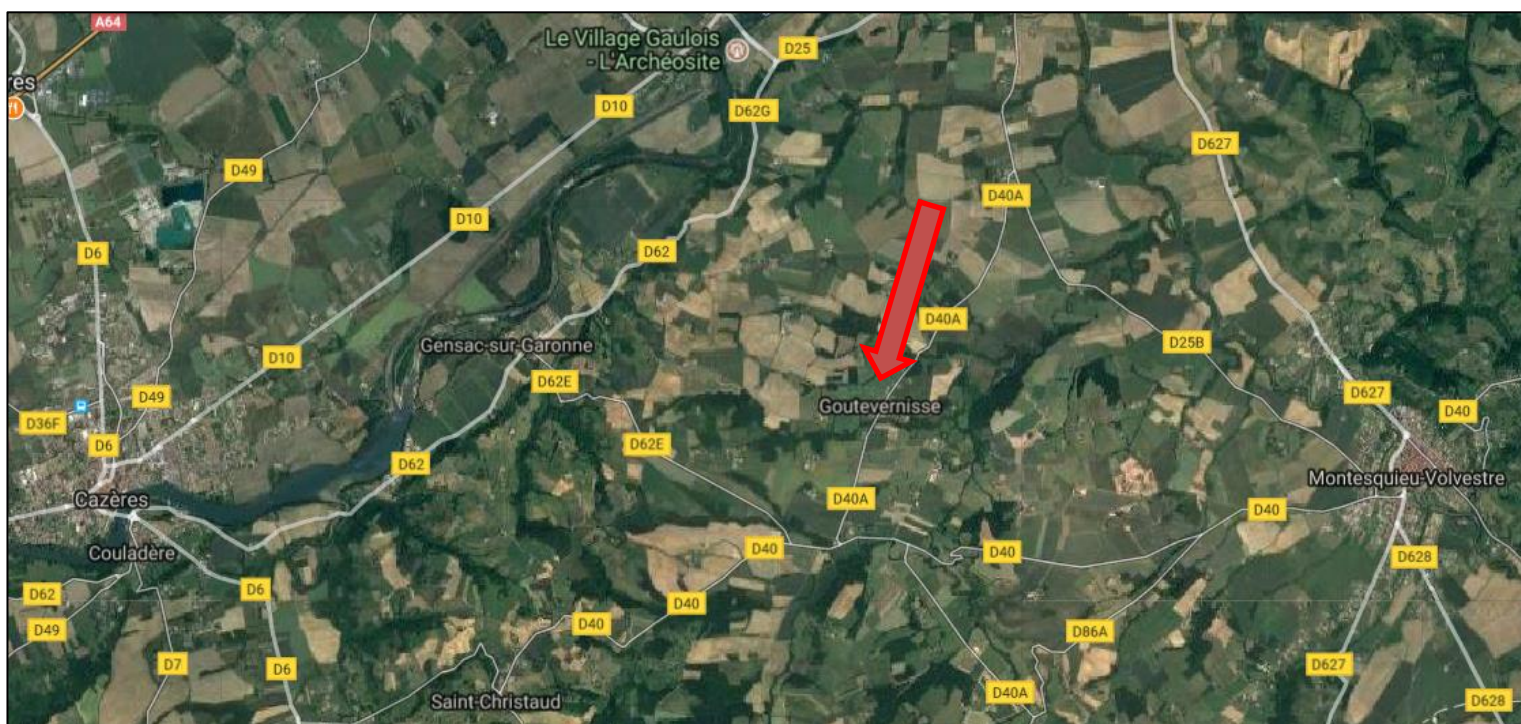
**REPAS :** Repas partagé, tiré du sac.

Formation organisée avec le soutien de :



## Infos pratiques

### Accès à la mairie de Goutevernisse (31) :



### Les rendez-vous sont :

- Le lundi 4 décembre à 9h à la Mairie de Goutevernisse, jusqu'à 17h,
- Le lundi 11 décembre à 9h30 à la mairie de Saint-Lizier, jusqu'à 17h30